

Délibération n°2026-50

Thème : BUDGET ET FINANCES 2

Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2025 – budget principal et budgets annexes

L'an deux mille vingt-six le cinq du mois de juin, le Conseil communautaire dûment convoqué par Monsieur le Président le 29 mai 2026 s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Forcalquier sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 28 Membres présents : 22 Pouvoirs : 4 Suffrages exprimés : 26

Étaient présents :

David GEHANT ; Gérard VASSEUR ; Didier MOREL ; Thierry LABUSSIÈRE ; Elodie OLIVER ; Marjorie HUBEAU ; Thomas CHERBAKOW ; Emmanuel LUTHRINGER ; Brigitte PLAIDY ; Karima COEURET ; Noëlla LEDUC ; Jean-Michel GRES ; Lorraine PRUNET ; Jérémy MOREAU ; Gilbert BOYER ; Robert USSEGLIO ; Antoine DE RUFFRAY ; Dominique JAUBERT ; Christophe LOPEZ ; Mathieu RICHARD ; Patricia PAUL ; Christine SANTUCCI

Étaient représentés :

M. Stéphane DERRIVES, donne procuration à Mme Maryse BLANC
M. Christian CHIAPPELLA donne procuration à M. David GEHANT
Mme Nadine CURNIER donne procuration à M. Robert USSEGLIO
M. François BERGNA donne procuration à Mme Christine SANTUCCI

Absents excusés :

Stéphane DERRIVES, Christian CHIAPPELLA, Nadine CURNIER, François BERGNA, Camille FELLER, Adrien NIMSGERN

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

12 communes sont donc représentées.

VU la délibération du conseil communautaire n°49-2026 du 05 juin 2026 approuvant le compte financier unique pour l'exercice 2025, qui constitue l'arrêté officiel des comptes de la communauté de communes, il est proposé au conseil communautaire de constater le montant du résultat de clôture 2025 de la section de fonctionnement et de statuer sur l'affectation de ce résultat conformément à la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

CONSIDERANT que les instructions budgétaires et comptables précisent que l'affectation du résultat doit intervenir après la constatation des résultats définitifs lors du vote du CFU ; que l'affectation du résultat décidée par le conseil communautaire doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il apparaît au CFU; que le besoin de financement de la section d'investissement correspond au cumul du solde d'exécution de la section d'investissement (déficit ou excédent) et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent) ;

CONSIDERANT que la décision d'affectation porte sur le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice précédent tel qu'il apparaît au CFU de la communauté de communes, cumulé avec le résultat antérieur reporté ; que les résultats de l'exercice antérieur sont définitivement arrêtés lors du vote du CFU ;

CONSIDERANT que les résultats du budget principal et des budgets annexes sont exposés dans les tableaux ci-après :

1. Budget principal de la Communauté de communes

(A) Résultat de l'exercice 2025	-	480 628,80 €
(B) Résultat antérieur reporté (ligne 002)		1 561 425,69 €
(C) Résultat à affecter = (A+B) hors RAR		1 080 796,89 €

(D) Solde d'exécution de la section d'investissement 2025	-	937 038,73 €
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2025	-	21 153,57 €
(F) Besoin de financement = (D+E)	-	958 192,30 €

Décision d'affectation pour le montant du résultat de fonctionnement à affecter (C)		
1/ Affectation en réserves en investissement (R 1068)		958 192,30 €
2/ Report en fonctionnement (R 002)		+ 122 604,59 €

De constater que le résultat de fonctionnement de clôture pour 2025 du budget principal de la Communauté de communes s'élève à + 1 080 796,89 €, et que la section d'investissement présente un besoin de financement de 958 192,30 € ; après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'affecter la somme de 958 192,30 € au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter la somme de + 122 604,59 € sur la ligne R002 en recettes de fonctionnement ;

2. Budget annexe SPANC

(A) Résultat de l'exercice 2025	-	5 466,67 €
(B) Résultat antérieur reporté (ligne 002)	-	5 376,63 €
(C) Résultat à affecter = (A+B) hors RAR	-	10 843,30 €
(D) Solde d'exécution de la section d'investissement 2025		10 557,68 €
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2025		
(F) Excédent de financement = (D+E)		10 557,68 €

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

Décision d'affectation pour le montant du résultat de fonctionnement à affecter (C)	
1/ Affectation en réserves en investissement - (R 1068)	- €
2/ Report en fonctionnement (D 002)	- 10 843,30 €

De constater que le résultat de fonctionnement de clôture pour 2025 du budget annexe SPANC s'élève à – 10 843,30 € et que la section d'investissement présente un excédent de financement de + 10 557,68 € ; après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de reporter la somme de 10 843,30 € sur la ligne D002 en dépenses de fonctionnement ;

3. Budget annexe Immobilier d'Entreprise

(A) Résultat de l'exercice 2025	-	30 253,48 €
(B) Résultat antérieur reporté (ligne 002)		235 213,66 €
(C) Résultat à affecter = (A+B) hors RAR		204 960,18 €
(D) Solde d'exécution de la section d'investissement 2025	-	2 663,70 €
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2025		- €
(F) Besoin de financement = (D+E)	-	2 663,70 €

Décision d'affectation pour le montant du résultat de fonctionnement à affecter (C)	
1/ Affectation en réserves en investissement - (R 1068)	2 663,70 €
2/ Report en fonctionnement (R 002)	+ 202 296,48 €

De constater que le résultat de fonctionnement pour 2025 du budget annexe Immobilier d'entreprise s'élève à + 204 960,18 € et que la section d'investissement présente un besoin de financement de 2 663,70 € ; après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide d'affecter en conséquence la somme de 2 663,70 € au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter la somme de 202 296,48 € sur la ligne R002 en recettes de fonctionnement ;

4. Budget annexe Station de Lure

(A) Résultat de l'exercice 2025	131,34 €
(B) Résultat antérieur reporté (ligne 002)	898,12 €
(C) Résultat à affecter = (A+B) hors RAR	1 029,46 €
(D) Solde d'exécution de la section d'investissement 2025	50 162,91 €
(E) Solde des restes à réaliser d'investissement 2025	- €
(F) Excédent de financement = (D+E)	50 162,91 €

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

Décision d'affectation pour le montant du résultat de fonctionnement à affecter (C)	
1/ Affectation en réserves en investissement - (R 1068)	- €
2/ Report en fonctionnement (R 002)	+ 1 029,46 €

De constater que le résultat de fonctionnement pour 2025 du budget annexe Station de Lure s'élève à + 1 029,46 € et que la section d'investissement présente un excédent de financement de + 50 162,91 € ; après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de reporter la somme de + 1 029,46 € sur la ligne R002 en recettes de fonctionnement ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, DECIDE :

- D'autoriser Monsieur le Président ou en cas d'empêchement, un vice-président à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et à signer, au nom et pour le compte de la communauté de communes, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 26
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an
susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Par délégation du Président,
Le Directeur Général des Services
Éric DUBOIS



Acte publié le : **15 JUIN 2026**

RAR dépenses au 31 12 2025

Accuse de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

Fonct/Chap/ Compte	Tiers	Prévisions budgétaires 2025	Crédits consommés	RAR Théorique	RAR réel
20	Immobilisations incorporelles			- €	- €
204	Subventions d'équipement versées	1 313 536,51 €	310 405,55 €	1 003 130,96 €	947 721,69 €
020/2041412	Délib 2022/15 - Commune de Fontienne - Réhabilitation bâtiment				51 778,00 €
	Délib 2022/16 - Commune de Forcalquier - Aménagement et rénovation GC				48 888,00 €
	Délib 2023/23 - Commune de Forcalquoer - Rénovation de l'accueil et de la cour des artisans				13 545,10 €
	Délib 2024/26 - Commune de Lurs - Travaux Eglise				150 000,00 €
	Délib 2024/31 - Commune de Revest-St-Martin - Réfection toiture bât.				3 485,40 €
	Délib 2024/32 - Commune de St-Etienne-les-Orgues - Réhabilitation cœur du village				150 000,00 €
	Délib 2025/20 - Commune de Cruis - Requalification de la cour d'école				47 540,00 €
	Délib 2025/21 - Commune de Forcalquier - Travaux de voiries				117 055,00 €
	Délib 2025/23 - Commune de Lardiers - Réfection de la toiture et amélioration du Four				6 876,40 €
	Délib 2025/24 - Commune de Limans - Trx de rénovation logement et bistrot de Pays				6 677,00 €
	Délib 2025/25 - Commune de Limans - Travaux de voirie				5 006,00 €
	Délib 2025/28 - Commune de Ongles - Rénovation du Foyer Rural				71 829,23 €
	Délib 2025/29 - Commune de Ongles - Amélioration de la MHeMO				4 668,25 €
	Délib 2025/30 - Commune de Pierrerue - Rénovation de la Maison Pétrucci				150 000,00 €

Fonct/Chap/ Compte	Tiers	Prévisions budgétaires 2025	Crédits consommés	RAR Théorique	RAR réel
	Délib 2025/32 - Commune de Sigonce - Aménagement Place				96 373,31 €
020/20422	Opération OPAH - particuliers				24 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	1 276 824,17 €	1 044 345,63 €	232 478,54 €	35 976,38 €
020/2128	Agorespace - Fourniture et pose d'un gazon synthétique - SELO				18 304,80 €
020/2158	Signature - Fourniture Abri cycles				6 366,00 €
	Abri Plus - Fourniture d'équipements de stationnement vélo				1 512,00 €
020/21313	Alustore - Devis DE202503650 - Pose de panneaux acoustiques absorbants CS Paul Nalin				5 544,00 €
020/2188	Colaco - FA 25-00032396				134,24 €
020/2188	La Carline - FA 2-469				4 115,34 €
23	Immobilisations en cours	1 548 983,88 €	1 162 176,89 €	386 806,99 €	137 718,60 €
020/2313	Moe - Crèche SELO				70 560,00 €
	Boomerang & Macadam - Accompagnement BDM				14 400,00 €
	Envirobatbdm - Fa EVBDM/2025/C568				3 714,60 €
	Socotec - Missions de contrôle technique - Crèche SELO				12 636,00 €
720/2313	Socotec - Missions de contrôle technique				2 160,00 €
	SEE - Aménagements extérieurs déchet SELO				4 920,00 €
020/2314	Colas France - Travaux et pose d'équipements de stationnements vélos				29 328,00 €
4581	OPERATIONS SOUS MANDAT	24 198,00 €	2 720,00 €	21 478,00 €	21 478,00 €
020/458101	Opération OPAH				21 478,00 €
TOTAL					1 142 894,67 €

Montant des RAR de dépenses en toutes lettres : un million cent quarante-deux mille huit-cent-quatre-vingt-quatorze euros et soixante-sept centimes

Forcalquier, le 19 janvier 2026

Le président
David GEHANT

RAR recettes au 31 12 2025

Fonct/Chap/ Compte M57	Tiers	Prévisions budgétaires 2025	Crédits consommés	RAR Théorique	RAR réel
10222	F.C.T.V.A	362 766,37 €	299 481,46 €	63 284,91 €	26 592,00 €
020/10222	FCTVA - nov-dec 2025				23 466,00 €
720/10222					3 126,00 €
13	Subventions d'investissement	2 599 288,54 €	1 357 801,40 €	1 241 487,14 €	1 070 351,10 €
720/1311	DETR - Acquisition matériel de pré-collecte - Phase 2 - Arrêté 2023 156 030				140 000,00 €
720/1312	Région - Acquisition matériel de pré-collecte - Phase 2 - Dos 2023_02646				39 717,90 €
020/1311	DETR - Création de deux cours de tennis - Arrêté 2023 325 -030				53 141,20 €
020/1318	ANS - Création de deux cours de tennis - ANS-ES-D Plan 5000R n°13457				59 220,00 €
020/13172	FEDER - Structure d'accueil médicale et paramédicale - Dos SUD000568				31 207,00 €
020/1328	Agence de l'Eau - Etude transfert de l'eau - Décision 2022 5309				21 865,00 €
020/1312	Région - Dos 2024-00546 - Requalification de la Station de Lure				123 029,00 €
020/1311	Etat (AMI) - Requalification de la Station de Lure				100 000,00 €
020/1311	DETR - Stade de Foot - Arrêté 2025-177-016				181 937,00 €
020/1313	CD04 - Stade de Foot - Délib n° IV-EJS-1				115 555,00 €
020/1312	Région - Stade de Foot - Dos_00028751				204 679,00 €

Fonct/Chap/ Compte M57	Tiers	Prévisions budgétaires 2025	Crédits consommés	RAR Théorique	RAR réel
4582	OPERATIONS SOUS MANDAT	24 198,00 €	- €	24 198,00 €	24 798,00 €
020/458201	Opération OPAH - Rbt aides Région versées				24 798,00 €
TOTAL				1 121 741,10 €	

Accusé de réception en préfecture
N° 400440-20260605-50-2024-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

Montant des RAR de recettes en toutes lettres : **un million cent-vingt et un mille sept-cent quarante et un euros et dix centimes**

Forcalquier, le 19 janvier 2026

Le président
David GEHANT



Reprise anticipée des résultats - Budget Principal - CCPFML

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	-1 076 244,18		139 205,45	-937 038,73
Fonctionnement	2 002 702,23	441 276,54	-480 628,80	1 080 796,89
Total	926 458,05	441 276,54	-341 423,35	143 758,16

A Forcalquier, le 25 mars 2026

Le comptable public,
Jacky LEVEUGLE

Le président,
David GEHANT

Respectueux de la loi
Service de Gestion Comptable de Forcalquier
Jacky LEVEUGLE
Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques



Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

Communauté de communes Pays de Forcalquier- Montagne de Lure
1 Place du Bourguet
04300 Forcalquier

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 910 588,05	7 872 150,31	13 782 738,36
	Recettes réalisées (1)	B	3 228 831,84	7 853 684,04	11 082 515,88
	Restes à réaliser	C	1 121 741,10	0,00	1 121 741,10
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	4 834 343,87	9 433 576,00	14 267 919,87
	Dépenses réalisées (1)	E	3 089 626,39	8 334 312,84	11 423 939,23
	Restes à réaliser	F	1 142 894,67	0,00	1 142 894,67
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	139 205,45	-480 628,80	-341 423,35
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-1 076 244,18	1 561 425,69	485 181,51
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-937 038,73	1 080 796,89	143 758,16
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-21 153,57	0,00	-21 153,57
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-958 192,30	1 080 796,89	122 604,59

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Reprise anticipée des résultats - Budget Annexe Immobilier d'Entreprise - CCPFML

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	153 903,61		-156 567,31	-2 663,70
Fonctionnement	235 213,66	0,00	-30 253,48	204 960,18
Total	389 117,27	0,00	-186 820,79	202 296,48

A Forcalquier, le 25 mars 2026

Le comptable public,
Jacky LEVEUGLE

Responsable du
Service de Gestion Comptable au Forcalquier
Jacky LEVEUGLE
Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques

Le président,
David GEHANT

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026



Communauté de communes Pays de Forcalquier- Montagne de Lure
1 Place du Bourguet
04300 Forcalquier

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	371 700,00	336 216,70	707 916,70
	Recettes réalisées (1)	B	243 962,59	354 296,94	598 259,53
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	525 603,61	571 430,36	1 097 033,97
	Dépenses réalisées (1)	E	400 529,90	384 550,42	785 080,32
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-156 567,31	-30 253,48	-186 820,79
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	153 903,61	235 213,66	389 117,27
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-2 663,70	204 960,18	202 296,48
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-2 663,70	204 960,18	202 296,48

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Reprise anticipée des résultats - Budget Annexe SPANC - CCPFML

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	3 492,04		7 065,64	10 557,68
Fonctionnement	-5 376,63		-5 466,67	-10 843,30
Total	-1 884,59	0,00	1 598,97	-285,62

A Forcalquier, le 25 mars 2026

Le comptable public,
Jacky LEVEUGLE

Responsable du Service de Gestion Comptable de Forcalquier
Jacky LEVEUGLE
Le comptable public des Entreprises Publiques

Le président,
David GEHANT

**FORCALQUIER•LURE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE	A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	7 118,26	56 130,00	63 248,26
	Recettes réalisées (1)	B	7 065,64	44 456,88	51 522,52
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	10 610,30	50 753,37	61 363,67
	Dépenses réalisées (1)	E	0,00	49 923,55	49 923,55
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	7 065,64	-5 466,67	1 598,97
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	3 492,04	-5 376,63	-1 884,59
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	10 557,68	-10 843,30	-285,62
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	10 557,68	-10 843,30	-285,62

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Reprise anticipée des résultats - Budget Annexe Station de Lure - CCPFML

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2024	Part affectée à l'investissement : exercice 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de clôture de l'exercice 2025
Investissement	48 618,65		1 544,26	50 162,91
Fonctionnement	898,12		131,34	1 029,46
Total	49 516,77	0,00	1 675,60	51 192,37

A Forcalquier, le 25 mars 2026

Le comptable public,
Jacky LEVEUGLE

Responsable du
Service de Gestion Comptable de Forcalquier
Jacky LEVEUGLE
Service de Gestion Comptable de Forcalquier
Service de Gestion Comptable de Forcalquier

Le président,
David GEHANT



Accusé de réception en préfecture
004-240400440-20260605-50-2026-DE
Date de réception préfecture : 17/06/2026

Communauté de communes Pays de Forcalquier- Montagne de Lure
1 Place du Bourguet
04300 Forcalquier

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE					A
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	5 794,26	6 250,00	12 044,26
	Recettes réalisées (1)	B	5 794,26	6 250,00	12 044,26
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	54 412,91	7 148,12	61 561,03
	Dépenses réalisées (1)	E	4 250,00	6 118,66	10 368,66
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	1 544,26	131,34	1 675,60
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	48 618,65	898,12	49 516,77
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent /déficit	G + H	50 162,91	1 029,46	51 192,37
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C – F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	50 162,91	1 029,46	51 192,37

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

